



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2026 - 18H30

Présents : M. Denis MESSIO, M. Éric BARRUET, Mme Isabelle JADAS, M. Philippe POULAIN, M. Florent DUCHAUFFOUR, Mme Aurélie KOPINSKI, M. François LAURENT, Mme Virginie LEHMANN, Mme Anna PARE, M. Mederic PARROT, M. Patrick RODRIGUEZ, Mme Nathalie STOJANOVIC, Mme Marie-Claire VERCROYSE.

Absent (e, s, es) excusé (e, s, es) :

- M. Jean-François DORRE ayant donné procuration à M. Denis MESSIO
- Mme Valérie TRANEL ayant donné procuration à M. Éric BARRUET.

A été nommé secrétaire : M. Éric BARRUET.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de la mutuelle associative ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 20/04/2026 ;
- Délibération tarifs cantine ;
- Délibération révision simplifiée du PLU ;
- Tirage au sort des jurés d'assises ;
- Délibération création d'un poste de rédacteur territorial ;
- Informations diverses.

Selon l'ordre du tableau, M. Éric BARRUET est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 20 AVRIL 2026

Celui-ci est approuvé à la majorité.

Aucune remarque n'est faite.

Pour : 14

Contre : 1 (M. PARROT)

DELIBERATION DES TARIFS CANTINE
(Délibération n°2026-1-10/06)

Au 31 mai, 12 300 repas ont été servis, le décompte n'est que provisoire, il est en effet les mois de juin et juillet à comptabiliser.

Le coût du déficit estimé sera autour de 17 000 € pour l'année scolaire 2025/2026, similaire à celui de l'année dernière dont 15% refacturé à la commune de Bazicourt.

Cela s'explique par 2 raisons :

- Augmentation du coût des matières premières
- Forte augmentation des charges du personnel

Monsieur le Maire donne le prix actuel et ouvre le débat. Il est proposé de maintenir le tarif à compter de septembre 2026 :

- 5.10€ pour les enfants habitants Saint-Martin-Longueau et Bazicourt
- 5.20 € pour les enfants résidants dans les communes extérieures au RPI.

Vote pour le maintien : 15

DELIBERATION REVISION SIMPLIFIEE DU PLU
(Délibération n°2026-2-10/06)

La dernière révision date d'environ 10 ans.

Des règles ne sont pas cohérentes (distance abris de jardin, panneaux solaires incrustés sur la toiture, fenêtres plus hautes que larges, hauteur des clôtures en façade 1m80, retour 2m20...).

Il s'agit de simplifier les critères autorisés et de les rendre cohérentes et plus compréhensibles sur l'ensemble du territoire.

Un premier devis va être établi par le cabinet Arval, une seconde étude sera faite à titre comparative.

Pour : 15

CREATION DE L'EMPLOI REDACTEUR TERRITORIAL
(Délibération n°2026-03-10/06)

Nous ouvrons un poste de rédacteur territorial à temps complet qui permet à l'un de nos agents ayant réussi le concours d'évoluer.

Vote pour : 15

Tirage au sort des jurés d'assises :

Il a été effectué sur la liste électorale par Madame Virginie LEHMANN et Madame Mme Isabelle JADAS :

Page 57, ligne 5 : Madame LECLERE Orianne Inès Claude Edith

Page 69, ligne 8 : Monsieur MESSIO Denis Robert Ghislain

Page 60, ligne 7 : Madame LEQUIEN Charline Carmen Rachel

Départ agent administratif : Un agent administratif a été muté dans une autre collectivité fin mai. Depuis, un poste est à pourvoir pour un temps d'emploi de 25 heures hebdomadaires.

Commissions CCPOH : 2 réunions ont eu lieu récemment concernant l'environnement et les voix douces.

5 nouvelles bennes à verre vont être installées dans la commune pour remplacer les anciennes. Ainsi, tout le territoire de la CCPOH sera uniformisé en fin d'année.

Les camions sont désormais équipés de caméras pour repérer les déchets non conformes et les mauvais trieurs.

Une réunion concernant le territoire aura lieu le 18 juin et une réunion économie est prévue le 25 juin.

Poteau incendie : Celui qui avait une fuite rue des Sables a été remplacé le 08 juin.

Préau école : Les travaux seront effectués fin juillet 2026.

Transfert police à la CCPOH : Certaines compétences sont transférées pour être communautaires (gens du voyage, logements insalubres, voirie communautaire, règlement des déchets, assainissement non collectif).

Séance levée à 20h25.

Denis MESSIO	Éric BARRUET	Isabelle JADAS	Philippe POULAIN	Jean-François DORRE
Pouvoir de M. DORRE	Pouvoir de Mme TRANEL			Pouvoir à M. MESSIO
Florent DUCHAUFFOUR	Aurélie KOPINSKI	François LAURENT	Virginie LEHMANN	Anna PARE
Médéric PARROT	Patrick RODRIGUEZ	Nathalie STOJANOVIC	Valérie TRANEL	Marie-Claire VERCRUYSE
			Pouvoir à M. BARRUET	